



Droits après Séparation (départ de ma conjointe)

Par **Lag Christian**, le **15/10/2016** à **10:27**

Bonjour, je suis séparé depuis le 09 juin 2015, ma femme m'a quitté sans aucune nouvelle de sa part depuis cette date. Nous avons un emprunt en cours pour une maison et donc à ce jour depuis 1 an et demi je rembourse cet emprunt et les factures courantes seul. Je précise pas de contrat de mariage établi.

Quels sont mes recours, voir vente maison, ou si je continue à payer seul, a-t-elle droit à sa part à 100%, sachant que je ne sais pas où elle se trouve, et je me voit mal racheter sa part de la maison, financièrement cela sera trop compliqué pour moi.

Merci pour vos réponses.